RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS Aide financière de dernier recours

Vous avez déposé une demande d'aide financière de dernier recours. Voici des renseignements qui vous seront utiles si votre demande est acceptée.



IMPORTANT!

Si vous êtes admissible, le montant de vos prestations sera calculé à partir du jour où nous aurons reçu vos formulaires.

CHAQUE MOIS, VOUS RECEVREZ UN DOCUMENT.

Ce document présente trois parties distinctes.

LA PARTIE NUMÉRO 1: LA NOTE IMPORTANTE

- Vous devrez toujours prendre connaissance de l'information présentée, car si nous devons vous aviser de changements importants ou vous rappeler vos obligations, c'est dans cette partie que nous le ferons.
- Lorsque vous communiquerez avec nous, vous devrez avoir en main votre numéro d'assurance sociale et le code d'accès téléphonique à cinq chiffres qui est inscrit dans cette partie.

LA PARTIE NUMÉRO 2 : LE CARNET DE RÉCLAMATION (AUSSI APPELÉ CARTE-MÉDICAMENTS)

- Vous devrez présenter le carnet de réclamation à votre pharmacien, votre dentiste ou votre opticien lorsque requis.
- Il vous permettra d'obtenir sans frais les médicaments qui vous ont été prescrits ainsi que certains services (ex. : services dentaires et examens de la vue).
- L'information relative aux services couverts est indiquée dans cette partie. Les noms de tous les membres de la famille pour qui ils sont couverts y sont aussi indiqués.

LA PARTIE NUMÉRO 3 : LE CHÈQUE OU L'AVIS DE DÉPÔT*

Vous recevrez une somme une fois par mois (le premier du mois ou le jour ouvrable précédent).

* Le dépôt direct est avantageux, car les sommes auxquelles vous avez droit sont déposées directement dans votre compte bancaire.

Pour bénéficier des avantages du dépôt direct, vous devez transmettre un spécimen de chèque ainsi qu'un des formulaires suivants :

- le formulaire Demande de services à la section 8:
- le formulaire <u>Demande d'adhésion au dépôt direct (SR-2301-01)</u>
- le dépliant Le dépôt direct : simple, sécuritaire et rapide! (F-616)







POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

	Appelez au 1 877 767-8773 (sans frais)	Rendez-vous au Québec.ca/aidesociale
Pour obtenir de l'information générale		
Pour poser une question sur votre dossier		
Pour obtenir la version PDF d'un formulaire		
Pour vous inscrire à Mon dossier — Aide à l'emploi – Assistance sociale (services en ligne)		Québec.ca/assistancesociale

Accédez à vos informations facilement avec Mon dossier — Aide à l'emploi – Assistance sociale

En créant votre dossier électronique personnalisé, vous pourrez entre autres :

- consulter en ligne vos communications;
- obtenir votre carnet de réclamation sous forme électronique;
- vérifier vos dates importantes;
- transmettre des documents au Ministère.

MISE EN GARDE

Le présent document d'information générale n'a aucune valeur juridique.

